

REUNION DU COMITE DIRECTEUR - PV N° 1 VENDREDI 27 JANVIER 1ERE PARTIE - LYON

Présents Comité directeur

Président André Giraud

Membres

Daniel Arcuset (visio), Jean-Marie Bellicini, Yves Boisserie, Maryse Breton (visio partiellement), Claude Chéry, Odile Diagana, Fabrice Dubuisson, Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart, Cécile Gilroy, Jean-Jacques Godard, Christine Godbillot (visio), Jean Gracia, Michel Huertas, Muriel Hurtis, Hervé Jacquot, Emmanuelle Jaeger, Françoise Jeante (visio), Elisabeth Lagier (visio), Kévin Legrand (visio), Stéphanie Mallet, Alain Martres, Valérie Pasquier (visio), Béatrice Pfaënder, Martine Prévost (visio), Bénédicte Roze, Lahcen Salhi, Alain Talarmin (visio), Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Jacques Tuffière (visio), Didier Vareecke et Christine Virlouvét

Excusés

Maryse Breton (pouvoir à Jean-Marie Bellicini), Dominique Carlac'h, Elisabeth Lagier, Christine Mannevy (pouvoir à A. Tournier-Lasserve), Frédérique Quentin (pouvoir à Odile Diagana)

Autres présents

Invités permanents

Jean-Marc Béraud (CNL), Patrick Ranvier (DTN) et Souäd Rochdi (DG)

Présidents des Ligues - en visio

André Olive

Présidents de Commissions - en visio

Solange Carfantan (CFB), Sylvain Collette (CNDC), Michaël Conjungo (CNA), Joël Jollit (OD), Gilbert Marcy (CNSE et CAS), Colette Ruineau (CNAM)

Directeurs FFA - en visio

Mehdi Baala, Romain Barras, Philippe Boidé, Frédéric Chartier (présentiel), Marc de Monvallier, Christophe Halleumieux (présentiel), Isabelle Maréchal et Alix Pearson

Absents excusés

Alain Bulot (BFC), Alain Butte (CEN), Christian Charpentier (CES), Florence Colle (CM), Thierry Collignon (NOR), Frédéric Daille (COT), Ernest Daninthe (GUA), Jean-Pierre Déloy (G-E), Laurent Eghazarian (ODA), Nicole Filippi (COR), Philippe Lamblin (H-F), Michel Marle (CPD), René Meyer (N-A), Serge Mottier (P-L), Philippe Pellois

(CNR), Paul Poaniewa (N-C), Jean-Claude Pranon (REU), Jean-François Rouille (PCA), Michel Samper (CED) et Luc Volland (CDH)

Secrétaire de séance

Claudine Rémond (présentiel)

- Début de la réunion à 16h05 -

1. Ouverture par le Président André Giraud

Vœux du Président sur le site → [voir lien](#)

André Giraud souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et propose que cette idée de décentraliser le Comité directeur soit reprise une fois par an à l'occasion d'une compétition dans les territoires. Il se réjouit également de pouvoir signer lors de ce week-end un accord avec la ville de Lyon : il donne ensuite la parole au Président de la ligue, Marcel Ferrari. A son tour, il souhaite la bienvenue à tous, et est heureux de nous recevoir à l'occasion du 2^{ème} Meeting Indoor international à Lyon.

Le Président rend hommage à deux figures emblématiques de l'athlétisme : Gérard Lacroix et Pierre Carraz, et exprime les condoléances de la Fédération Française d'Athlétisme à leurs proches.

2. Approbation du PV du Comité directeur du 19 novembre 2022

Dans un premier temps, le Secrétaire général liste les présents, les excusés et les pouvoirs ; puis il déroule l'ordre du jour prévu.

Adoption du PV de la réunion du Comité directeur du 19 novembre 2022

Jean-Marie Bellicini indique que différentes précisions ont été prises en compte, et soumet ce procès-verbal à l'approbation des membres du Bureau.

Le procès-verbal modifié est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il rappelle les résultats du vote (par mail) relatif à la participation des athlètes étrangers aux Championnats de France élite en salle : 27 pour l'interdiction, 7 contre et 1 abstention.

3. Intervention du Président

André Giraud développe les différents points ci-dessous.

1. Rencontres institutionnelles

- ✓ Ministère des sports : réunion la semaine dernière, accompagné de Patrick Ranvier, pour évoquer le développement des politiques publiques : Job dating (axe fort du ministère), les jeunes, les

QPV, le bien-être santé. Une grande confiance nous est accordée sur ces sujets que nous avons su faire avancer.

Une collaboration interministérielle est en train de se mettre en place avec le Ministère du Travail, de l'Education nationale et de la Santé ; on ne peut que s'en réjouir.

Participation à Toulouse à la mise en place d'une plateforme pour promouvoir le sport en entreprises ; la FFA est citée en exemple. L'expérience de Work athlé doit perdurer dans les territoires et nous ouvrir des portes vers des partenariats.

- ✓ COJO : réunion des présidents des fédérations avec la participation du DTN. Nous allons être sollicités pour certains besoins spécifiques, dont la cérémonie d'ouverture. Autres sujets évoqués : la billetterie et le recrutement des volontaires.
- ✓ Collectivités : un travail important est mené dans le cadre des partenariats, notamment, avec :
 - les régions : Occitanie, Île-de-France, Provence-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine ;
 - les comités départementaux : Tarn, Bouches-du-Rhône, Seine-et-Marne,
 - les villes et métropoles : Bordeaux Métropole, Talence, Albi, Carhaix, Lyon.

Nous avons besoin des ligues et des comités départementaux pour faire avancer les dossiers ; ne pas hésiter à se rapprocher des services au sujet de Terres de jeux.

- ✓ Convention avec la Gendarmerie nationale : nous sommes à ses yeux la fédération qui peut répondre à ses critères au niveau de la condition sportive, mais aussi parce que nous avons le même maillage territorial. Il est évident que la Gendarmerie ne peut rencontrer tous les directeurs régionaux. Nous pouvons envoyer aux Présidents de ligues la convention qui a été signée pour qu'ils se rapprochent des référents régionaux de la Gendarmerie.
- ✓ ANS : nous avons des financements à « aller chercher », particulièrement pour les équipements de proximité. Le Président salue ici le travail très complet de la CES à ce sujet.
- ✓ Ambassade de Hongrie : une rencontre relative a eu lieu, avec Mme Claire Legras, pour évoquer les Championnats du monde de Budapest. L'Ambassade mettrait à notre disposition ses jardins privés afin de recevoir des entreprises françaises ou installer le Club France.

André Giraud souligne que notre Fédération est très sollicitée, ce qui est bon signe. Mais, en tant que Président, il ne peut être partout et délègue énormément.

2. Domaine sportif

Le Président évoque ses déplacements :

- championnats d'Europe de cross,
- championnats de l'Union Méditerranéenne d'Athlétisme,
- meetings hivernaux,
- réunions au sujet des listes de haut niveau et de l'Athlé pro.

A noter que l'on a 83 athlètes pro cette année, alors que l'an passé, on était à 62 : c'est un record ! Il est bon de rappeler que les aides financières proviennent aussi des fonds propres de la Fédération.

3. Les différents chantiers ouverts en 2023

De nombreux chantiers sont inscrits dans notre programme « Impulsion 2024 » ; un coup d'accélérateur est nécessaire pour tenir nos engagements, ce qui nécessite de nombreuses réunions.

André Giraud tient à saluer les initiatives prises pour l'organisation des webinaires : comités départementaux, communication, Athlé entreprises, Work athlé (120 participants).

Le Président rappelle les priorités : la professionnalisation, la modernisation, la loi sur le sport avec toutes ses conséquences, la vie des clubs, le développement.

L'année 2023 doit être l'année des réformes, en particulier pour nos pratiques sportives, avec objectif d'un nouveau calendrier 2023-24, qui soit en cohérence avec notre programme. Nous devons être solidaires, membres du Comité directeur, présidents de ligues et de commissions, pour expliquer les réformes engagées par le trinôme : élu, DTN et salariés. A partir du moment où on porte un projet voté démocratiquement, même si on n'est pas tous d'accord, on se doit de tenir notre engagement.

4. Intervention de la Directrice générale – Souäd Rochdi

Organisation interne

La Directrice générale fait d'abord un point complet sur l'organisation des services dans différents pôles, et sur l'avancée du plan de recrutement.

Athlé TV – nouvelle saison

C'est aujourd'hui qu'a lieu le lancement de la nouvelle saison Athlé TV avec plusieurs nouveautés.

On peut déjà rappeler que la gratuité pour les licenciés est effective depuis septembre.

De nouvelles applications dédiées « Athlé TV » permettront une communication simplifiée (une seule marque = Athlé TV) et de ne plus passer par un opérateur.

L'objectif principal est de renforcer l'expérience fan :

- live résultats intégrés,
- production multi-feed sur certains événements (suivi de concours dédié, ligne d'arrivée cross)

Diffusions des événements de l'hiver :

4 événements seront diffusés en direct sur la Chaîne l'Equipe, pour toucher une audience plus large grâce à la puissance d'une chaîne TNT :

Meeting de Paris Indoor (prime time)

Meeting de Liévin (prime time)

Championnats de France (2x 2 heures)

All Star Perche (prime time)

En outre l'intégralité de la saison hivernale sera proposée sur Athlé TV ; c'est une offre large qui est donc proposée aux fans, aux clubs et aux licenciés.

Seront en effet diffusés sur Athlé TV :

- les Championnats de France indoor Elite, U18, U20, U23,
- les meetings du Crédit Mutuel Athlé Tour (meetings élite et Perche Elite Tour)
- les Championnats de France de lancers longs,
- les Championnats de France de Cross-Country

Meeting de Paris indoor :

La directrice générale rappelle le programme d'animation du meeting de Bercy. Elle se réjouit de constater que la billetterie est en avance. On s'aperçoit qu'il y a un véritable intérêt, un engouement pour l'ensemble de nos événements. L'opération Club connaît également un vrai succès avec plus de 500 participants annoncés.

- Meeting international à partir de 21h (direct TV jusqu'à 23h)

Dans le cadre du meeting, une réunion des directeurs/responsables des Ligues à la FFA est prévue. Cette réunion permettra de consolider le rapprochement de la FFA avec ses structures déconcentrées.



Marketing-partenariats/olympiade 2024

A date nous avons 11 partenaires privés dont 9 arrivent à échéance fin 2024. La Directrice générale évoque la nécessité de travailler d'ores et déjà sur le programme Marketing 2024/2028 pour la sérénité de la continuité de la Fédération et notamment pérenniser son modèle économique.



Pour terminer, Souäd Rochdi présente le calendrier d'avancement du nouveau site internet ATHLE.FR, qui devrait être opérationnel pour la saison 2023-24.

5. Intervention du Secrétaire général Jean-Marie Bellicini - [voir annexe](#)

Le Secrétaire général aborde les sujets suivants :

- ✓ Point habituel sur les licences

La ligue de Bretagne est déjà pratiquement au niveau de l'an passé.

- ✓ Taux d'affiliation des clubs par ligue

Les ligues en avance apparaissent en couleur verte.

Jean-Marie Bellicini donne ensuite la parole à **Jean Gracia**.

- ✓ Validation des licences par chaque adhérent

Nous pouvons être satisfaits du résultat : nous en sommes à 92,65% ; l'an passé, nous n'en étions qu'à 69%.

Puis, Jean Gracia revient sur la réunion des Présidents de commission et de ligues du 20 janvier dernier. Il regrette d'ailleurs le peu de présidents de ligues présents ; une synthèse nous sera bientôt envoyée. A noter que dorénavant, interviendront à chaque fois, plus longuement, 2 présidents de commissions qui pourront présenter dans le détail leurs travaux. Bien sûr, un temps d'échanges est toujours prévu au cours de ces réunions.

Alain Martres donne quelques précisions supplémentaires :

- lors de la réunion du 20 janvier dernier, les présentations de la CES et de la CNR se sont avérées fort complètes et très intéressantes,
- tout membre de commission doit être licencié,
- les rédacteurs de PV doivent veiller au respect de la charte graphique. A ce sujet, le Secrétariat fédéral étudie un modèle de PV plus simple à réaliser et à envoyer au Secrétaire général avant mise en ligne sur site,
- les relations entre les ligues et la Fédération relatives à la transmission de documents.

Puis, le Secrétaire général donne la parole au président du CNL, **Jean-Marc Béraud**.

- ✓ Depuis la dernière réunion du Comité directeur, le Conseil National des Ligues s'est réuni à 2 reprises, le 6 décembre et le 10 janvier.

Les réunions, toujours en visioconférence, se déroulent toujours dans un bon esprit, constructif, animé et convivial.

Sont invités à toutes nos réunions, le Président, les membres du Secrétariat fédéral et, suivant les sujets à l'ordre du jour, tous les élus, membres de la DTN ou des services fédéraux concernés. Les sujets traités sont nombreux.

- Bien évidemment et, en priorité, la mise en place du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires, particulièrement les emplois des agents de développement des Ligues.
 - Point d'étape et la situation sur les recrutements dans les Ligues. Au 31 décembre 2022, 11 agents de développement ont été embauchés, 9 dans les Ligues métropolitaines (Auvergne Rhône-Alpes, Bretagne, Centre Val-de-Loire, Hauts-de-France, Île-de-

France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire) et 2 dans les Ligues ultramarines (La Réunion et Polynésie-Française).

- En 2023, les recrutements se poursuivront dans les autres Ligues : Bourgogne Franche-Comté, Corse, Grand-Est et Normandie.
- Les JOP 2024 et le recrutement des juges stade
 - Les différents systèmes mis en place sur les territoires pour désigner les officiels à proposer au COJO.
- Le domaine du Running
 - La double tarification sur les courses Running à label.
- Retour sur la billetterie des JOP 2024 par rapport aux demandes des Ligues.
- Les opérations "Du stade vers l'emploi"
 - Les Job Dating : retours d'expérience sur les actions mis en place dans chaque territoire en 2022, évaluation.
 - Prévisionnel sur les actions à mettre en place en 2023.
- Intégration des compétitions fédérales dans le calendrier mondial
 - Impact sur les territoires.
- Le « Groupe Spécial »
 - Groupe de travail sur la mise en concordance de nos textes et de notre fonctionnement (gouvernance, licence unique, textes Running, certificat médical) avec la loi du Sport du 2 mars 2022 :
 - Point sur l'avancement, avis et commentaires du CNL.
- Informations administratives
 - Dates des Assemblées Générales des Ligues pour prévoir les délégations fédérales.
 - Calendrier des réunions fédérales.
- Réunion des Directeurs Généraux des Ligues, le 11 février
 - Réunion au siège de la FFA de 15h00 à 17h00.
 - L'hébergement et l'invitation au Meeting de Paris en salle sera à la charge de la FFA.
 - Le déplacement à la charge des Ligues.

Jean-Marie Bellicini donne ensuite la parole à Jean Gracia au sujet des Assises des Comités départementaux.

- ✓ Jean Gracia annonce que dans le cadre du Meeting prévu le 9 juin prochain, on envisage de rassembler les présidents des Comités départementaux pour des Assises. Ils seraient hébergés le 9 au soir, après le meeting et la réunion se tiendrait le 10. Nous cherchons une salle et des solutions pour l'hébergement car d'autres événements à Paris se télescopent. Nous pouvons remercier le service Achats de la Fédération à ce sujet.

Jean Gracia nous informe également des réajustements relatifs au calendrier fédéral – voir ci-dessous :

5.5 | MODIFICATION DES RÉUNIONS

1	Réunion du Comité directeur	Vendredi 27 janvier de 16h à 19h30	(Lyon)
2	Réunion du Bureau fédéral	Samedi 28 janvier de 9h30 à 16h	(Lyon)
3	Réunion du Comité directeur	Vendredi 17 février de 15h à 17h	(Clermont-Ferrand)
4	Réunion du Comité directeur	Vendredi 17 février de 17h30 à 19h30	(Clermont-Ferrand)
5	Réunion du Bureau fédéral	Jeudi 9 mars de 17h à 20h	(FFA)
6	Réunion du Comité directeur	Vendredi 31 mars de 10h à 17h	(FFA)
7	Réunion du Bureau fédéral	Jeudi 13 avril de 17h à 20h	(FFA)
7	Assemblée générale	Samedi 29 avril de 9h à 16h	(Marignane)

Réunion du Comité directeur – 27 janvier 2023

32

Lors du prochain Comité directeur, l'ordre du jour de l'Assemblée générale de Marignane (29 avril) sera validé.

Nous prévoyons des ateliers en lien avec le programme Impulsion 2024, et des réunions avec les trésoriers généraux de ligues et les secrétaires généraux de ligues, plus une réunion avec les ligues ultramarines.

Le Secrétaire général donne ensuite la parole à **Marcel Ferrari**.

- ✓ PSF : au niveau de la réglementation, pas de grands changements ; pour les comités départementaux de moins de 500 licenciés, possibilité de présenter une seule action afin qu'ils puissent toucher une subvention.

A ce jour, nous restons en attente du total des subventions et des dates fixées par l'ANS.

Anne Tournier-Lasserve a appris que la lettre de cadrage est en cours d'envoi. Le CNOSF a demandé que les sommes non dépensées, par exemple pour le « Pass'sport », reviennent au mouvement sportif.

Le Président ajoute que le ministère des Sports considère la FFA comme un « bon élève » à propos de l'opération Pass'sport.

Jean-Marie Bellicini, redonne la parole à **Jean Gracia**.

- Compétitions comptant pour le classement mondial

Jean Gracia nous informe que WA dispose, à présent d'une plateforme où il faut inscrire la compétition avec toutes les épreuves 2 mois avant ladite compétition...Actuellement, ce n'est pas le cas.

A ce sujet, une réunion va se tenir avec tous les services : on doit travailler sur un lien entre le Siffa et WA et ce, 60 jours avant. Au Bureau fédéral, on a décidé qu'on n'inscrirait pas, au moins pour cette année, de compétition en dessous du niveau régional.

➔ *Le Pôle Organisations s'occupe de régulariser la situation : fin février, nous devons être prêts.*

Le Vice-président précise que pour le Running, l'outil Calorg permet déjà ce fonctionnement, donc, il n'y aura pas de souci. Quant à la Marche, il y aura besoin de 3 juges supplémentaires pour certaines compétitions ; la Présidente de la CNM Maryse Breton est informée.

Il s'agit là d'un moyen de contrôler que toutes les compétitions sur stade soient correctement organisées. En effet, dans certains pays (7 ont été ciblés), des tricheries sur les performances annoncées ont été constatées, ce qui a entraîné des suspensions dans certains d'entre eux

- **Pause** -

6. Intervention du Directeur Technique National Patrick Ranvier

- ✓ Le Directeur technique national évoque d'abord les Championnats méditerranéens.

28 pays représentés ; compétition importante pour les jeunes.

Le bilan montre que le niveau d'exigence a été maintenu.

Y ont participé 21 athlètes français, 2 élus, 1 médecin, 1 kiné, 7 coaches.

La France termine 1^{ère} nation avec 15 médailles, 4 en or,

9 records perso et une majorité de « season best » ; c'est donc une belle réussite sportive. On a observé beaucoup d'engagement, de la solidarité et une forte volonté.

- ✓ Patrick Ranvier évoque ensuite le PPF qui sera présenté le lendemain par Philippe Leynier. La « copie » devait être remise pour le 31 décembre. Cependant, cela a pris un peu de retard pour la finalisation, même si le document est déjà consultable sur le site → [voir lien](#)

Des documents ont été transmis présentant la cartographie des pôles France. En effet, il s'agit de simplifier les dispositifs. Cette organisation sera soumise à l'approbation du Comité directeur.

La philosophie de cette réforme est d'apporter davantage de lisibilité, d'attractivité, d'améliorer l'offre, de redéfinir un cahier des charges ; de proposer une évaluation du cahier des charges contenant des dispositifs équitables, afin de les faire évoluer...

En outre, un fascicule récapitulatif des aides aux sportifs devrait être transmis dans les prochains jours aux athlètes concernés, comprenant également une partie personnalisée. Y sont détaillées toutes les aides proposées selon les cercles de performance.

Le Directeur technique national nous informe d'un rendez-vous média au journal l'*Equipe* sur l'athlé pro. Il est bon de rappeler, par exemple, que l'Athlé pro représente tout de même plus de 2 millions d'euros déboursés par la FFA !

- ✓ Point RH

- Lettres de mission : la moitié a été signée et proposée à la signature des CTS.

- Concours : actuellement 28 candidats se sont présentés pour 1 poste de professeur de sport !

- Géraldine Zimmerman est en charge des formations des futurs agents.

- CTS : 29% de l'effectif actuel est concerné par un départ en retraite. Les évaluations permettent une visibilité sur la qualité du travail rendu et se révèlent un outil d'aide à la décision.

Il faut savoir que sur 1 400 agents d'Etat, 87% des effectifs sont déployés dans les fédérations olympiques ; c'est un chiffre important. Fin 2025, sur 76 CTS actuellement en poste à la FFA, 10 seront partis en retraite.

Malgré tout, on restera la 1^{ère} fédération à en bénéficier ; soyons patients et attendons de voir venir.
A noter que 85% des effectifs resteront affectés aux fédérations olympiques.

En conclusion, Patrick Ranvier exprime une « petite inquiétude personnelle » sur le modèle sportif français : on doit se préparer à une mutation importante. Nous sommes la seule fédération où ce n'est pas le pratiquant, habitué à l'aide de l'Etat, qui supporte l'essentiel du financement ! On va devoir anticiper une nécessaire modernisation.

- Fin de la réunion à 19h25 -

SAMEDI 28 JANVIER

2^{EME} PARTIE

- Séance ouverte à 9h30 -

7. Intervention du Trésorier général – Jean Thomas

Le Trésorier général présente le sommaire de son intervention :

1. Clôture des comptes 2022
2. Plan d'investissement
3. Budget prévisionnel 2023

1/ La clôture est en cours

Aujourd'hui, nous ne disposons pas encore d'un chiffre précis pour le résultat final, de nombreuses actions ayant eu lieu au 4^{ème} trimestre 2022. Jean Thomas précise qu'il faut toujours rester prudent par rapport à l'annonce d'un chiffre qui n'est pas définitif. La priorité est d'arriver à un exercice comptable en équilibre. On demeure optimiste pour l'atterrissage.

2/ Plan d'investissement et d'accompagnement des territoires

Jean Thomas rappelle que l'Assemblée générale 2022 de Mulhouse a voté une augmentation de la licence fédérale de 6 euros pour, entre autres, accompagner les territoires. Le Trésorier indique le fléchage de ces six euros jusqu'en 2024, qui représente une somme totale de 3 684 000 euros. Les dépenses prévues correspondant au fléchage indiqué, se montent, toujours jusqu'en 2024, à 3 713 875 euros. On est donc presque à l'équilibre.

3/ Budget prévisionnel 2023

Jean Thomas commente, chapitre par chapitre, le projet de budget prévisionnel. Il y a une nouveauté par rapport à 2022 : les salaires du personnel sont répartis dans chaque chapitre.

A noter que pour le chapitre 1, à savoir l'Athlétisme Piste, on est sur des charges directes ; sur d'autres chapitres, on est davantage sur des charges indirectes. Il reste à finaliser en lien avec la CFB cette répartition de charges directes/indirectes.

Athlétisme piste

Le budget est en hausse, alors que les charges des championnats Jeunes et Running ont été transférés dans leurs chapitres respectifs. La part de production d'image a également été répartie sur les chapitres Jeunes et Running.

Haut-niveau

Ce fut un exercice difficile pour prévoir un budget. Le Trésorier général remercie les services et, en particulier Frédéric Chartier, ainsi que la DTN pour les réunions constructives sur le sujet, notamment pour les arbitrages ; nous avons un delta de 4 millions. Or, de 30 millions, nous avons réussi à passer à 26 millions d'euros.

Athlétisme des jeunes

Le budget est passé de 500 000 à 850 000 euros, d'une part parce que les compétitions jeunes n'étaient pas intégrées dans ce chapitre, et d'autre part parce que des actions importantes pour les U16 sont prévues ; on doit y ajouter en outre la production d'images.

Athlétisme running

Le budget est passé d'1 million 8 à un peu plus de 2 millions d'euros. En effet, à présent, nous tenons compte de la production d'images et des événements promotionnels en hausse.

Athlé Forme et Santé

On note que ce chapitre, en équilibre par rapport à 2022, est stable.

Formations

Ce budget est en augmentation sensible car y sont intégrés les agents de développement qui sont/vont être embauchés dans les ligues.

Structuration des clubs et animation territoriale

Un budget stable là encore.

Structure fédérale

La partie « fonctionnement des élus » n'apparaissait pas auparavant lorsqu'il n'y avait pas un lien avec des actions, d'où une légère augmentation.

Administration

Le budget est stabilisé.

Au final, le projet de budget 2023 se monte à 26 216 880 euros, à comparer avec le budget prévisionnel 2022 estimé à 24 272 433.

8. Plan d'investissement et d'accompagnement des territoires

Différents intervenants s'exprimeront : Philippe Boidé – Anne Tournier-Lasserve – Christine Virlovet

1/ Transformation et modernisation de l'Athlétisme

Philippe Boidé évoque :

- la Centrale d'achat,
- la refonte du site internet,
- le renforcement du service aux structures (CRM, etc.),
- l'uniformisation de nos systèmes (SIFFA, OFA...).

2/ Service aux adhérents et aux structures

- Athlé TV
- Espace club
- Format numérique d'*Athlé magazine*
- Renforcement de l'accompagnement des territoires
- Démultiplication des supports de communication dématérialisés

3/ Emploi, formation et professionnalisation

Anne Tournier-Lasserre fait l'état des lieux des différents dispositifs mis en place dans le cadre de la stratégie de la professionnalisation définie dans le plan d'investissement fédéral.

Campus 2023

La démarche consistait à embaucher des apprentis en alternance dans les diverses structures sportives, en lien avec « France 2023 » à l'occasion de la Coupe du Monde de rugby.

Un appel à candidatures avait été lancé auprès de tous les clubs et 96 clubs ont répondu qu'ils étaient intéressés par cette opération. Au total, 30 clubs ont été retenus pour 36 apprentis.

Certains n'ont pu obtenir une validation du fait du manque de candidats dans leur région, ou de l'éloignement du centre de formations du lieu d'emploi.

L'apprenti recevra une formation de niveau bac+1 ou bac+3 ; la prise en charge financière est assurée en quasi-totalité par « France 2023 » avec le soutien de l'ANS ; il reste à la charge de la structure entre 40€ et 70€ par mois.

Agents de développement des ligues

Lors du congrès fédéral, le vote du plan d'investissement a entériné la création de 24 postes d'agent de développement au sein des ligues.

Les Présidents des ligues ont constitué une fiche de poste commune ; les principales missions sont un soutien aux comités départementaux et aux clubs pour les aider à se professionnaliser et amplifier les actions de développement.

A la fin de décembre 2022, 11 ligues avaient déjà créé un poste soutenu par l'ANS et/ou par la Fédération Française d'Athlétisme, au prorata du nombre de mois d'emploi (ARA/BRE/CEN/H-F/I-F/REU/N-A/OCC/P-L/PCA/P-F). Déjà 3 autres ligues sont prêtes à recevoir un agent de développement lors du premier trimestre 2023. Un accompagnement particulier sera mis en place pour les autres ligues pour réaliser cette démarche.

Les postes restants seront distribués suivant des critères à définir pour attribuer un deuxième poste à quelques ligues en 2023.

Pour les postes, une aide de 23K€ est accordée par la FFA, et une aide de l'ANS peut être demandée dans le cadre du PST (Plan Santé au Travail) par les ligues pour obtenir une subvention de 12K€ pendant 3 ans. Les démarches doivent être faites par chacune d'entre elles pendant la

campagne spécifique. Les charges patronales et les surplus de salaire éventuels restent à la charge de la ligue employeuse.

Un contrat entre chaque ligue et la FFA sera signé en 2023 pour finaliser un partenariat de 10 ans pour un soutien à l'embauche de ces agents de développement.

La FFA a souhaité également que ces agents reçoivent une formation dans le cadre de l'OFA pour permettre une meilleure connaissance du plan de développement et du plan d'investissement fédéral, du fonctionnement du sport français, des divers dispositifs fédéraux...et surtout permettre d'instaurer un réseau d'agents afin qu'ils puissent échanger, partager leurs expériences et leurs problématiques. La première session de formation aura lieu les 2 et 3 février à la FFA.

Services civiques

La FFA a reçu en 2022 le renouvellement de l'agrément collectif pour 3 ans, pour pouvoir accueillir des services civiques afin d'en faire bénéficier ses structures déconcentrées et ses clubs.

Pour 2022, 80 contrats de volontaires sont disponibles, 120 en 2023 et 200 en 2024, en sachant qu'un emploi service civique dure 8 mois : quelque 400 personnes pourront donc être embauchées dans ce cadre.

A ce jour, 35 contrats sont effectifs sur l'agrément fédéral, et près de 40 structures sont en attente de validation.

La première année, la Fédération prendra en charge les frais incombant aux structures pour un premier emploi. Les frais sont de 120€ par mois environ pour ce type de poste.

Il est donc demandé aux ligues de transmettre l'information auprès des comités départementaux et des clubs afin que ceux-ci puissent faire la démarche et puissent commencer à se professionnaliser. Cela permettra aux structures de pouvoir réaliser des nouvelles actions ou activités de développement, en sachant que ces services civiques ne peuvent pas être des encadrants sportifs.

Contrats en alternance - Apprentis

Une autre possibilité s'offre aux ligues, comités départementaux et clubs dans le cadre de la professionnalisation. Il s'agit de l'accueil d'apprentis en contrat d'alternance. Ces contrats d'alternance peuvent durer un an ou deux ans selon les études suivies.

En général, l'étudiant alternera une semaine en école et trois semaines en entreprise, donc dans nos structures et clubs.

Il est possible de récupérer une aide spécifique de l'Etat la première année du contrat d'alternance, soit 6K€ selon des règles précises et des dossiers administratifs à remplir en lien avec l'établissement de l'étudiant.

Pour la structure, si la personne correspond bien au poste souhaité, elle pourra, éventuellement, après les études, être embauchée à temps partiel ou à temps plein pour un emploi stable.

Agents de sécurité JOP 2024

Pour les JOP 2024, mais aussi pour la Coupe du Monde de Rugby, des agents de sécurité doivent être recrutés pour assurer l'encadrement des divers événements qui auront lieu sur les sites sportifs, olympiques ou paralympiques. En plus des sociétés de sécurité et de leurs agents, il est nécessaire de recruter 20.000 agents.

L'Etat souhaite donc permettre à différents publics de trouver un emploi mais aussi de participer à la fête de ces grandes manifestations sportives.

Pour cela, il est proposé aux demandeurs d'emploi, aux étudiants, aux sportifs, aux bénévoles, aux retraités, aux dirigeants, de participer à ce projet. Une formation de 106h est prévue pour connaître les grandes lignes du métier (175h pour une formation complète pour un emploi à long terme avec CQP définitif). Cette formation aboutira à un CQP temporaire jusqu'en 2025.

La région Île-de-France propose d'apporter une aide à ces agents, après formation, de 600€. Lors des événements, notamment les JOP 2024, les agents interviendront sur tous les sites pour aider à la sécurité et à l'accueil des publics. Ils seront indemnisés au smic pendant les interventions réalisées.

Aide à l'emploi des demandeurs d'emploi – Dispositif : le stade vers l'emploi

Depuis quelques années, la Fédération a lancé les opérations « le stade vers l'emploi » ou job dating. Elle a souhaité amplifier encore le nombre d'opérations sur l'ensemble du territoire français.

Le sport, et l'athlétisme en particulier, doit jouer un rôle sociétal et les 136 opérations réalisées en 2022 ont permis de mettre en lien des demandeurs d'emploi et des chefs d'entreprise, afin de se retrouver dans des activités sportives communes, sans connaître la situation de chacun. Ensuite seulement, des entretiens d'embauche ont été réalisés dans des conditions tout à fait différentes que lors des entretiens traditionnels.

A noter que près de 60% des demandeurs d'emploi ont trouvé ou retrouvé un poste suite à ces opérations.

Pour 2023, la prévision est à ce jour de 200 opérations dont 100 soutenues dans le cadre de « l'impact 2024 » du COJO.

Coach – Inclusion par le sport

L'objectif principal de ce dispositif est d'être capable d'identifier des publics en recherche d'emploi et de les inscrire dans une dynamique de projet ; mais également de transférer les compétences sportives à la vie professionnelle, de construire et animer un parcours d'insertion adapté aux caractéristiques et objectifs des publics, d'assurer le suivi des démarches des bénéficiaires en lien avec les partenaires du territoire et favoriser l'insertion professionnelle, au travers d'un coaching individuel et collectif.

Il s'agit de construire des parcours vertueux d'inclusion professionnelle des jeunes dans les quartiers propriétaires de la politique de la ville, et où des clubs sont implantés.

L'écosystème est basé sur des relations partenariales fortes avec les différents acteurs de l'insertion : missions locales, pôle emploi, maison de l'emploi, CAP emploi...

Il est à noter que ce projet a été construit par un regroupement de sept fédérations.

Professionalisation des athlètes et des coaches

La professionalisation des athlètes : Athlé Pro existe depuis une dizaine d'années mais ce dispositif a évolué au fur et à mesure de l'évolution de la société et du parcours des athlètes.

Les athlètes professionnels sont des sportifs listés sur la liste officielle du ministère des Sports et répondant à des critères de performance ou de classement national, voire international.

Pour l'année 2023, 84 athlètes ont été retenus, et 8 entraîneurs (non cadres d'Etat mais entraînant des athlètes Pro A). Ils sont classés dans plusieurs catégories :

- Pro A → 18 athlètes
- Pro B → 23 athlètes

- Pro Avenir → 20 athlètes
- Collectifs Relais → 23 athlètes
- Entraîneurs → 8 entraîneurs

Chacun des athlètes est aidé dans le cadre d'une aide à l'emploi avec une embauche de l'athlète ou dans le cadre d'une aide au droit à l'image du fait d'un emploi déjà existant. Pour les entraîneurs, une aide en prestation de service est mise en place.

Il est important que les sportifs aient donc tous une couverture sociale par le biais d'un emploi. La Fédération a choisi d'amplifier le dispositif pour assurer leur futur social et aussi la possibilité de pouvoir déclarer toutes leurs ressources. Pour ce faire, en 2023, elle s'appuie sur la SCIC Prisme qui réalise cette professionnalisation, en espérant pouvoir créer sa propre SCIC fédérale dès 2024.

Cela permettra déjà d'alléger le travail des clubs auprès des athlètes et de permettre une diminution des frais liés à l'embauche directe des sportifs.

La Fédération a donc décidé de prendre sur ses fonds propres plus de 1,2 M€ pour soutenir les athlètes professionnels et les coaches concernés.

La présentation de la Centrale d'Achats se fait autour des points suivants :

- état des lieux,
- modèle et perspectives,
- mode opérationnel,
- rétroplanning.

9. Groupe spécial - Jean Gracia

Loi du 2 mars 2022

Jean Gracia rappelle l'historique du Groupe spécial qui travaille depuis plusieurs semaines sur les conséquences de la loi du 2 mars. Il commente les slides où on voit toutes les propositions qui ont été étudiées, puis explique pourquoi la proposition avec 7 paliers semble être la meilleure.

André Giraud renouvelle sa confiance au groupe de travail et invite à voter pour la proposition présentée :

9.1. | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

1- PROPOSITION DE NOMBRE DE PALIERS = 7

- 961 clubs entre 5 et 50 licenciés 19.723 licenciés 1 voix/club 961 voix(15%)
- 425 clubs entre 51 et 100 licenciés 1.393 licenciés 2 voix/club 850 voix(13%)
- 347 clubs entre 101 et 150 licenciés 42.861 licenciés 3 voix/club 1.041 voix (16%)
- 245 clubs entre 151 et 200 licenciés 42.346 licenciés 4 voix/club 980 voix (15%)
- 243 clubs entre 201 et 300 licenciés 60.204 licenciés 5 voix/club 1.215 voix (18%)
- 107 clubs entre 301 et 400 licenciés 36.721 licenciés 6 voix/club 642 voix (10%)
- 124 clubs de plus de 400 licenciés 69.217 licenciés 7 voix/club 868 voix(13%)

Réunion du Comité directeur – 28 janvier 2023

6.557 voix

56

→ VOTE

Adoption à l'unanimité

Jean Gracia rappelle que concernant le quorum, le groupe doit encore travailler sur le sujet. Si des membres du Comité directeur ont des propositions, il ne faut pas hésiter à les faire remonter.

Puis, il liste les autres points à examiner.

Assemblée générale ordinaire

Le Vice-président évoque dans un premier temps l'évolution du corps électoral, puis dans un second temps, il détaille la proposition du groupe à ce sujet :

9.1.2 | ÉVOLUTION DU CORPS ÉLECTORAL

PROPOSITION DU GROUPE

- Les 200 délégués des clubs sont élus dans le cadre de l'Assemblée générale de Ligue (comme actuellement).
- Un minimum d'un délégué par Comité départemental doit être élu dans les 200 délégués des clubs.
- Quand la répartition du nombre de délégués sera faite, un ajustement sera apporté pour les Ligues qui auraient moins de délégués que de Comités départementaux (cas aujourd'hui de BFC). Ce délégué supplémentaire sera ajouté aux 200 délégués élus au niveau régional.
- Pour le Comité départemental de Mayotte, l'élection du délégué des clubs sera faite lors de l'Assemblée générale du Comité et ajouté aux 200 délégués élus au niveau régional.
- Reste à résoudre le cas de SaintPierre et Miquelon et de Walliset-Futuna (pas représentés aujourd'hui) ainsi que celui de la Corse qui a deux Comités départementaux qui ne fonctionnent pas.

Réunion du Comité directeur – 28 janvier 2023

65

➔ VOTE

Adoption à l'unanimité

Groupe licences

Jean Gracia présente ensuite les 3 grandes phases du travail réalisé en co-construction :

- les enquêtes quantitatives et qualitatives,
- la typologie des questions,
- les ateliers destinés à produire une « photographie » claire et détaillée des futurs dispositifs,
- 2 « focus group » pour valider avec les acteurs FFA.

Groupe certificat médical

Sur proposition de la Commission médicale, la FFA, on s'oriente vers un questionnaire mais si le questionnaire n'était pas correctement documenté, il y aurait alors obligation de certificat médical. Le groupe reviendra avec des propositions claires et définies.

Didier Vareecke rappelle qu'il faut donner une réponse juridique à destination des scolaires.

Cellule Paris 2024

- Invitations/billetterie : une précommande a été transmise à Paris 2024, y compris les demandes des ligues mais attention : impossibilité de revente.
- Un Club France CNOSF et une Fan Zone à la Villette sont prévus
- Accompagnement des délégations étrangères qui souhaitent se préparer en France ; la FFA fera le lien entre les Fédérations, les Centres de Préparation des Jeux (CPJ) et les Collectivités.
- Equipes de France – Gagner en France
Les objectifs sont la réduction du « home disadvantage », le déploiement de services supplémentaires sur le territoire avant et pendant les JO et enfin la prise en compte des différentes spécificités avec 8 enjeux prioritaires :

1. Matériels et équipements de l'Equipe de France,
 2. Suivi socio-professionnel des sélectionnés aux JO,
 3. Présence sur les sites de compétition pour les « test events »,
 4. Medias et réseaux sociaux,
 5. Pavoisement et temps de partage,
 6. Gestion de la billetterie/hôtellerie/accréditations,
 7. Gestion du Club France,
 8. Maison de la Performance – Village olympique.
- Participation à l'organisation des compétitions stade avec le recrutement :
 - o des volontaires sportifs,
 - o des officiels présents sur le stade.
- Il faut prévoir la formation (anglais), le management et le lien entre le COJO, WA et la FFA.
- Organisation des compétitions hors stade
Suite à l'appel d'offres, nous avons obtenu une co-organisation avec ASO, la FFC (Cyclisme), la FFT (Triathlon) et la FFN (Natation).
 - Contrôles antidopage
Nous sommes en relation avec le COJO, l'ITA (International Testing Agency) et l'AFLD
 - Le relais de la flamme est organisé à partir de la ville de Marseille
 - Héritage

10. PPF Projet de performance fédérale – Philippe Leynier

Le Directeur technique national adjoint présente :

- un état d'avancement du Projet de Performance Fédéral, conformément à la « clause de revoyure », comprenant ce qui doit être apporté, et ce que nous faisons évoluer,
- la stratégie de spécialités,
- la carte des Pôles France,
- les filières d'excellence et les filières d'accession.

Il donne ensuite des précisions sur :

- les modifications à la marge sur les épreuves impactées par les nouvelles semelles et quelques ajustements sur les Epreuves Combinées ;
- l'ajout d'un critère pour les plus jeunes (M2/CA) : niveau de performance + entrée en structure.

Sont indiqués également les Cahiers de charges qui fixent les exigences de nos structures, les indicateurs de suivi des structures et la Convention des athlètes SHN.

VOTE

➔ **Le projet de PPF est adopté à l'unanimité moins une abstention.**

Le DTN adjoint présente ensuite :

- ✓ le soutien fédéral aux athlètes 2023

Les athlètes sont classés par cercle de performance en fonction de leur niveau, de leurs résultats et de leur âge.

Selon leur cercle et leur situation, ils bénéficient de différents soutiens ; ces aides et suivis sont cumulables et constituent un accompagnement complet pour les athlètes performants.

- ✓ Le principe de classement des athlètes (au nombre de 181 au titre de la haute-performance)
- ✓ L'accompagnement de la haute-performance :
 - 3 suivis au service de chaque projet : suivi individuel – suivi collectif – suivi de spécialité,
 - 3 pôles au service de chaque projet : cellule d'optimisation de la performance – accompagnement des Equipes de France – suivi socio-professionnel (annexe).
- ✓ Les aides financières
 - Contrats de performance individuelle (CP) avec les montants, les contacts et les procédures
 - Les aides personnalisées (AP)

Philippe Leynier termine son intervention en évoquant :

- ✓ l'athlétisme Pro avec le détail des dispositifs, montants et contacts ;
- ✓ les structures du Projet de Performance Fédéral, avec, par exemple, les taux de prise en charge en Pôle France et les procédures d'accès.

11. International – Jean Gracia

Le Vice-président fait un point sur :

- Valence 2023 (Jeux méditerranéens en salle) : 15 pays représentés (en 2019, ils étaient au nombre de 18) ; 100 athlètes accompagnés de 50 officiels. A noter qu'au départ, 23 pays avaient confirmé leur participation puis 8 ont annulé.
- Indoor 2025 : concernant les U23 et les U20, cette compétition pourrait avoir lieu fin janvier, peut-être en Turquie.
- ✓ **European Athletics**
 - Au sein de l'Executive Board, 3 réunions ont déjà eu lieu afin d'organiser le Congrès 2023. Les priorités qui émergent sont les suivantes :
 - « Safeguarding »
 - Finances 2024-2027
 - « I Run Clean »
 - Coopération avec World Athletics et Athletics Integrity Unit (AIU)
 - « Running European Championships » 2025
 - « Coaching Summit Series » : aurait lieu en France à Liévin les 18 et 19 novembre 2023
 - Dynamic New Athletics à Madrid
- ✓ **Candidature Albi 2025** pour les Championnats d'Europe de 24 heures : approbation.

- ✓ **La Féclaz** : les championnats d'Europe de trail 2024 auraient lieu à Annecy, entre mai et juillet
- ✓ **Coupe d'Europe des Lancers** : candidature de Salon-de-Provence ?...
- ✓ **Révision des Règlements DDS** (athlètes présentant des différences de développement sexuel) et TG (transgenre-hommes devenus femmes) :
 - consultation des fédérations jusqu'au 31 janvier 2024 ?
 - s'ensuivra un échange sur le sujet le 1^{er} février suivant,
 - un examen sera réalisé par la Commission des athlètes, des compétitions, de la gouvernance,
 - puis, une proposition sera présentée au Conseil de l'EA fin mars 2024.
- ✓ **Point sur les compétitions** comptant pour le Classement mondial.
- ✓ **Plan mondial** « Safeguarding » : protection (mécanisme de protection des personnes vulnérables, enfants et adultes, contre le harcèlement, les abus et l'exploitation).
- ✓ **Gouvernance** : actuellement, existe une focalisation sur :
 - les conflits d'intérêt,
 - la manipulation des résultats de compétition,
 - le management des risques.

12. Clôture par le Président André Giraud

Le Président remercie tous les participants et intervenants de ce Comité directeur à Lyon, et tout particulièrement le Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, Marcel Ferrari pour son hospitalité et l'organisation du meeting à Lyon. Il rappelle enfin que le prochain Comité directeur aura lieu le 17 février prochain à la suite de la réunion du Bureau fédéral qui se tiendra à Clermont-Ferrand.

Jean-Marie Bellicini, Secrétaire général, Alain Martres, Secrétaire général-adjoint et Claudine Rémond, Chargée de mission administratif.

Annexe :

- [Extrait Powerpoint de présentation du vendredi 27 janvier et du samedi 28 janvier](#)